

<https://rive-de-gier.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article387>



# Les petits parlementaires de l'école St Exupéry

- LES PEPITES DE NOS ECOLES -



Date de mise en ligne : vendredi 29 janvier 2021

---

Copyright © Circonscription de Rive de Gier - Tous droits réservés

---

Une classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire **Saint-Exupéry de Rive de Gier** a été sélectionnée dans l'appel à projet du « Parlement des enfants ».

[<https://rive-de-gier.circo.ac-lyon.fr/spip/IMG/UserFiles/Images/Capture d'écran 2021-01-29 160257.png>]

L'objectif de la classe est d'élaborer et de présenter un **projet de loi sur l'alimentation durable** au début du mois de février 2021.

Pour y parvenir, la classe de M. Doumi - directeur de l'école- reçoit régulièrement des interlocuteurs institutionnels et professionnels pour aider les élèves à percevoir les enjeux complexes du thème choisi (découverte des institutions de la République, rôle des élus, commerce équitable, défis alimentaires...) et à préparer leur projet de loi.

Le vendredi 22 janvier, de 14h15 à 16h30, la classe a reçu lors d'une « conférence-débat » exceptionnelle Mme Valéria Faure-Muntian, députée de 3ème circonscription de la Loire et ses collaborateurs parlementaires, M. Vincent Bony, maire de Rive-de-Gier et vice-président de Saint-Etienne Métropole, accompagné de Mme Céline Claude, son adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires. Des acteurs de la production et de la restauration sont venus : M. Arnaud, restaurateur en collectivité à Rive-de-Gier, M. Loic Vaginay, restaurateur à Saint-Etienne, et M. Lionel Masse, agriculteur, membre du Gaec Vallée du Lonzion, à St-Chamond.

Mme Sylvie Martin-Dametto, inspectrice de circonscription de l'Education nationale, et M. Vincent Verna, conseiller pédagogique, ainsi que deux représentantes des parents d'élèves élus étaient également présents.

Enfin, plusieurs intervenants ont participé aux échanges en visio-conférence comme M. David Fara, vice-président de Saint-Etienne Métropole en charge de l'agriculture, et un groupe d'élèves de l'école Saint-Paul de la Croix, de la ville de Montréal au Québec.

Les échanges ont été intenses et riches durant tout l'après-midi, chaque participant exposant au sujet des problématiques ce qui pouvait faciliter la généralisation d'une alimentation durable mais également les contraintes et les limites auxquels tous ces acteurs sont soumis. Les élèves ont ainsi vécu un véritable moment de vie démocratique.

Les élèves doivent désormais rédiger leur projet de loi et l'adresser à l'Assemblée Nationale pour le 5 février.

La presse était présente pour couvrir cet événement :

[Reportage sur Radio Ondaine](#)

[Article sur le site de la ville de Rive de Gier](#)